



# La Crazette

n°41

Bulletin Municipal – avril 2018

---

## Édito

Chers habitants de CRAS,

Cette 41<sup>e</sup> édition de notre journal communal marque la sortie de l'hiver et nous permet d'avancer résolument vers les beaux jours tant attendus.

Au-delà des informations concernant la marche générale de la commune, je voudrais tout particulièrement mettre l'accent sur le projet engagé par Françoise, Anne-Marie et Jean-Marie, axé sur la culture et le patrimoine local, et dont l'objectif est de faire découvrir ou redécouvrir des lieux ou bâtis pittoresques et des personnages d'autrefois. Ces recherches renforceront les liens entre les générations, aînés, et jeunes du village, et permettront de créer un fond documentaire communal comportant des écrits, des images, des témoignages, destinés à transmettre aux futures générations ce patrimoine commun, que constitue notre histoire.

CRAS est un village vivant. Les associations se mobilisent pour que des manifestations viennent émailler les différentes périodes de l'année. Ce samedi 14 avril la salle des fêtes hébergera les karatékas de toute la région autour de la traditionnelle coupe « crâline ». Merci à Sandrine et Rémi qui œuvrent sans relâche pour ce club sportif qui rayonne bien au-delà de nos frontières communales.

Si vous êtes admirateurs et/ou collectionneurs de vieilles automobiles, sachez que dimanche 22 avril à partir de 16 heures les membres du club « les vieilles soupapes voironnaises » qui ont choisi de terminer à CRAS leur périple dans le Vercors exposeront leurs véhicules dont certains datent des années 1900 sur le parking de la salle des fêtes.

Enfin, le 1<sup>er</sup> mai, auront lieu les Pérolatières et la traditionnelle course cycliste organisée sous l'égide de l'UFOLEP.

Espérant que ce journal vous apporte l'information souhaitée, je tiens à vous assurer, chers habitants de CRAS, du dévouement entier et total de l'équipe municipale au service de ce village.

Très respectueusement,

Le Maire et son équipe,  
Nicole DI MARIA

## Vivre à Cras

### Inauguration bâtiment Mairie-école

Samedi 13 janvier 2018, dans la belle cour de l'école, Nicole Di Maria, maire de Cras et toute son équipe municipale, ont accueilli notamment Bernard Perazio, vice-président du conseil départemental ; Frédéric de Azevedo, président de la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère, et la population, pour l'inauguration du bâtiment mairie/école réhabilité.

Jean-Marie Delacour, membre du conseil municipal, qui a suivi le déroulement du chantier, a présenté de manière synthétique les différentes étapes de cette réhabilitation.



En décembre 2012, lancement du projet ; septembre 2015, dépôt du permis ; avril 2016, choix des artisans, déménagement de la mairie à l'atelier communal et de la primaire à la maternelle ; mai 2016, début des travaux ; décembre 2016, réception des travaux ; mars 2017, ouverture de la mairie ; mai à septembre 2017, réfection de la cour de l'école ; septembre 2017, rentrée scolaire dans le bâtiment rénové.

#### Un coût de réhabilitation de 503 778 euros

Guido Martoia, adjoint aux travaux, a mis l'accent sur les interventions du personnel communal pour les parties non prévues au marché (placards, alarme, boîtes aux lettres, aménagement floral, équipement des deux appartements...).

Enfin, la séquence émotion est arrivée avec le ruban tricolore coupé par les enfants de la classe de cycle 3, sous les regards protecteurs des élus et des parents.

Nicole Di Maria, maire de Cras, a rappelé que pour pouvoir entreprendre ces travaux, l'obstacle majeur à surmonter a été le financement. Celui-ci fut obtenu grâce aux subventions allouées par l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (63 939 €), par le conseil départemental (133 331 €), et l'ex 3C2V (3 000 €).



Cette rénovation a aussi pu bénéficier de fonds sur la réserve parlementaire du Sénat (3 508 €), grâce à la bienveillante écoute de Jacques Chiron, ex-sénateur chargé des affaires scolaires. Toutes ces participations de 203 778 €, ont permis de ramener le coût à imputer sur les ressources propres de la commune à 300 000 €, empruntés à taux 0 auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

## Ecole Maternelle

On n'est jamais trop petit pour apprendre .....

Accompagnés de notre maîtresse Catherine, nous sommes allés à la **Casemate de Grenoble** pour nous éveiller aux sciences !!

Cette année le thème de l'exposition était : **"les 4 saisons"**

Tout au long de l'année chez nous, la **METEO** n'est jamais la même !...

il fait froid, il fait chaud, il pleut, il neige .....Ce sont les saisons !

Si nous observons les arbres ils savent nous montrer ces changements : il faut savoir les regarder: arbres nus, bourgeons, feuilles, fleurs, fruits ...

Nous avons 4 saisons, elles se suivent et reviennent chaque année !!



### PRINTEMPS / ÉTÉ / AUTOMNE / HIVER

Des ateliers interactifs autour de chaque saison ont pu mettre nos **SENS** en éveil :

### ODORAT / TOUCHER / VUE

Nous avons fait un jeu également : **"Une malle par saison"** :



Dans un grand coffre se trouvaient des vêtements divers et des accessoires qu'il fallait à tour de rôle, prendre et répartir dans des malles en fonction de la saison durant laquelle on les porte ou les utilise : (anorak, lunettes de soleil, sandales, bonnet, parapluie....).

**Ce fut une belle matinée, distrayante, amusante, et instructive !! Les enfants de la maternelle**



## Ecole Primaire

### Un projet solidaire et humanitaire en CM !

En novembre 2017, les élèves de CM1-CM2 ont rencontré Cindy et Donatien, deux étudiants engagés dans le 4L Trophy. Pour pouvoir réaliser cette course d'orientation au terme de laquelle les participants apportent du matériel scolaire et sportif aux enfants habitants dans le désert du Maroc, ils manquaient de fonds.



Les élèves ont décidé de les aider. Pour cela, ils ont vendu des calendriers pendant les vacances de Noël. Les calendriers ont eu beaucoup de succès ! Les enfants ont vendu 109 calendriers sur les 110 commandés et offert le dernier à Madame Di Maria. Ainsi ils ont récolté presque 200 euros.



Ensuite, les enfants ont eu l'idée d'organiser une fête. Il a fallu pour cela :

- faire des demandes écrites auprès de la mairie et des parents
- écrire des lettres d'invitation aux écoles environnantes
- faire des affiches de publicité pour la fête
- poser les affiches dans des lieux passants
- préparer des gâteaux et des quiches, des brochettes de bonbons
- préparer la salle et le matériel
- choisir les musiques pour la fête
- faire des affiches thématiques : le 4L Trophy, la 4L Troforte (la voiture de Cindy et Donatien), le Maroc.

La fête a été une belle réussite. 50 enfants sont venus et se sont bien amusés. Les élèves de CM étaient très contents et fiers de cette soirée. Ils ont récolté environ 300 euros.

Nous remercions toutes les personnes qui ont acheté les calendriers, tous les parents qui ont répondu présents pour l'organisation de la fête et tous les enfants qui sont venus s'amuser !

Après la fête, le travail n'était pas terminé. Les élèves ont fait des recherches sur le Maroc en géographie, ils se sont renseignés sur l'association « Les Enfants du Désert » et ils ont écrit des lettres de correspondance et fait des dessins pour les donner aux enfants des écoles marocaines.

Les jours passaient et la 4L Troforte n'était pas encore prête pour le départ. De notre côté, il fallait commander le matériel sportif. Les enfants ont dû chercher dans les 500 pages du catalogue pour trouver les bons codes et les prix. Pas si facile... Ainsi, 16 cordes à sauter, 2 ballons de football, 2 ballons de rugby, 10 casquettes, 12 freesby, 4 ballons en mousse, 4 sifflets ont été achetés.

Enfin, le jeudi 8 février, Cindy et Donatien sont venus nous présenter la 4L. Elle était enfin en état de fonctionnement ! Les enfants ont pu l'observer, la toucher, poser toutes les questions qui leur passaient par la tête et admirer le logo de la classe collé sur le coffre !! Malgré un temps pluvieux et froid, l'ambiance était réchauffée et pleine d'entrain.

La course a eu lieu pendant les vacances scolaires (du 15 au 25 février), donc nous n'avons pas pu la suivre chaque jour en classe. Mais les enfants avaient la possibilité de suivre notre équipage 211 sur internet. La 4L Troforte a tenu bon et ils ont pu faire toute la course. Ils ont été classés 1141<sup>ème</sup>. Nous attendons des nouvelles de Cindy et Donatien qui viendront bientôt nous raconter leur périple et la rencontre avec les enfants marocains.

Cette expérience a été très enrichissante humainement et pédagogiquement pour les élèves. Ils se sont beaucoup investis et ont énormément appris sans s'en rendre compte... Une belle aventure humaine et solidaire !



## Inscription à l'école

Si votre enfant entre à l'école maternelle ou si vous êtes nouvel arrivant à Cras, alors présentez-vous en mairie avec :

- votre livret de famille ou une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile (moins 3 mois) ;
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Après la pré-inscription, la mairie délivre aux parents un certificat indiquant l'école où est affecté l'enfant.

Et pour inscrire définitivement votre enfant, vous devez vous présenter à l'école indiquée.

Rencontre des nouveaux élèves et leurs parents avec l'enseignante de l'école maternelle.

**Jeudi 28 Juin 2018 de 18h00 à 19h00 à l'école maternelle de CRAS.**

### Message de Mme Watré Directrice école Primaire de CRAS :

« Cette rencontre permettra de mieux nous connaître, des renseignements importants vous seront communiqués et vous pourrez également poser toutes les questions qui vous préoccupent concernant la rentrée scolaire 2018/ 2019.

Des documents vous seront remis à cette occasion et une visite de l'école vous sera proposée.

Si toutefois vous ne pouvez vous rendre à ce rendez-vous, veuillez-je vous prie contacter l'école au 04 76 31 68 06.

D'avance merci de l'intérêt que vous portez à la première année de scolarisation de vos enfants. »

## Organisation de la semaine scolaire

Depuis la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible **par dérogation au cadre général de 4,5 jours**.

La question des de l'organisation des rythmes scolaires a été posée en conseil d'école, et a donné lieu à un vote. Une majorité de voix s'est prononcée pour **le maintien** de la semaine à 4 jours et demi au sein de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Cras-Morette.

Au sein du Bassin Intercommunal d'Ecoles il y a eu :

1 demande de changement sur le RPI (Notre Dame de l'Osier, Vatillieu, Chantesse) et 1 maintien sur le RPI (Cras /Morette).

Le conseil syndical s'est réuni et a pris une délibération qui a acté les 2 décisions.

La décision finale appartient à la D.A.S.E.N (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) pour l'un et l'autre des regroupements.

## Départ en retraite



Nous souhaitons une excellente retraite à Annie Mermet-Gerlat, notre employée communale intervenant à la mairie, gérant la salle des fêtes et accompagnant les enfants des écoles de Cras-Morette mais aussi Chantesse-Vatillieu-Notre-Dame-de-l'Osier à la garderie, cantine, dans les transports et aussi en tant qu'animatrice TAP (Temps d'activité périscolaire).

Message des élèves de la maternelle et de leur maîtresse Catherine :

" Après le départ de Lilou voici que maintenant c'est au tour d'Annie ... Alors pour lui dire en chanson bien sûr, que nous l'aimons très fort et qu'elle va nous manquer, nous avons inventer des paroles sur une chanson que nous connaissons

bien : "petit train part en voyage" ...

Alors la nôtre s'intitule:

P'tite Annie part en retraite !" et nous lui avons fait plein de beaux dessins !!

ANNIE TU PARS EN RETRAITE  
NOUS VOULONS TE FAIRE LA FÊTE!

REVIENS NOUS ENCORE  
NOUS T'AIMONS TRES FORT

NOUS TE GARDERONS DANS NOS COEURS  
NOUS TE SOUHAITONS DU BONHEUR !

BONNE RETRAITE ANNIE !!

## Etat civil

**Décès** M. Georges COLONEL BERTRAND



## CCAS



L'activité **marche conviviale** de Cras, a repris le mardi 27 mars.

**Prochain rendez-vous : le mardi 17 avril.**

Rendez-vous à la salle des fêtes pour 14h30.

Rappel : Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, **après-midi récréatif**, à la salle des fêtes de Morette, autour de divers jeux de société.

Tous les participants sont les bienvenus. Vous n'êtes pas obligés de jouer, mais simplement passer un moment, avec d'autres personnes.





### Dimanche 11 mars,

Une cinquantaine de personnes, de Cras et Morette se sont retrouvées, pour le traditionnel repas du CCAS.

Cette année, les tables rondes avaient été installées, et les convives ont beaucoup aimé. Une installation qui invitait beaucoup plus au dialogue.

Après un repas apprécié, certains ont poussé quelques chansonnettes, pendant que d'autres se retrouvaient, autour de différents jeux de société (belotte, scrabble, chromino.....)  
Une belle journée conviviale, à renouveler l'année prochaine, où cette fois ci, les Cralines et Cralins se rendront au village de Morette.



Décorations réalisées par les enfants du péri !

## *Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc 19 mars 2018*

Message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

« En cette journée nationale, la France rend un hommage solennel à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962, issu des Accords d'Evian, annonçait la fin prochaine d'une guerre alors sans nom. Sur les deux rives de la méditerranée, entre soulagement et blessures, il engendra des sentiments puissants et divers. Pour tous, il y eut un avant et un après. Aux victimes d'avant le 19 mars s'ajoutèrent, les mois suivants, les milliers de drames d'une transition violente. Aujourd'hui, dans un même hommage, la France pense à toutes les douleurs et à toutes les souffrances, à toutes les familles déchirées et endeuillées, à celles et ceux qui ont enduré la guerre dans leur chair et dans leur esprit.

Aujourd'hui, sans distinction, la Nation adresse sa reconnaissance et sa solidarité. Aujourd'hui, la France honore toutes les mémoires.

Celle des soldats morts pour la France ou blessés, celle des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des forces de l'ordre de métropole et d'Afrique du Nord. Celle des

civils de France ou d'Algérie qui eurent à subir l'angoisse, les violences et les attentats. Celle des Français d'Algérie pour qui cette date signifiait la fin douloureuse d'une histoire parfois multigénérationnelle et qui durent commencer une vie nouvelle.

Celle des membres des forces supplétives, des harkis, qui avaient fait le choix de la fidélité à la France. Les semaines qui suivirent furent celles des représailles et de l'exil dans une métropole qui, entre incompréhension et ignorance, manqua à son devoir d'accueil.

Celle des disparus civils et militaires. Ces années de guerre ont durablement marqué notre société. Soixante ans après 1958, nous nous souvenons qu'elles ont eu pour conséquence la transformation durable de notre République. Ces déchirures sont désormais une part de notre histoire nationale mais leur souvenir est encore vif dans notre mémoire collective. Porter un regard lucide et objectif sur ces années doit permettre à la communauté nationale de cheminer vers une mémoire apaisée.

Témoigner, expliquer et partager, sont un impératif afin que, des deux côtés de la Méditerranée, les jeunes générations, préparent l'avenir ensemble. »

## Accueil en Mairie

Jours	Horaires
Lundi après-midi	de 14h à 17h
Mercredi matin	de 9h à 12h

Sur rendez-vous, tous les jours :

Accueil téléphonique au 04 76 07 94 10

par mail [mairie.cras@laposte.net](mailto:mairie.cras@laposte.net)

par internet sur <http://www.cras38.fr/>



**Urgences médicales : 0810 015 033**

**Pharmacie de garde : 118 418 et dites pharmacie**

**www.3237.fr sur Internet**



## Les points propres du village

Les différents points propres mis à disposition dans le village sont des points d'apport volontaire pour trier nos déchets ménagers et déposer nos déchets ultimes (non recyclables). Ces points de collectes **ne sont pas des annexes de la déchetterie.**

Trop souvent, il est constaté des abus de dépôts sauvages faits sur notre commune ou les communes voisines. Pour lutter contre ce fléau, l'intercommunalité a mis en place une brigade mobile sur le territoire afin de veiller au bon respect des règles de dépôt. Toute personne prise en flagrant délit se verra verbalisée.



Nous faisons appel à la bienveillance et au civisme de chacun afin de déposer les déchets aux endroits appropriés.

Rappel - horaires des différentes **déchèteries du territoire de la communauté de communes** : Plus d'infos sur [www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

St Quentin sur Isère	St Sauveur	Vinay
Lun 14h-18h	Lun-Ven 9h-12h / 13h30-18h	Lun, Mer, Jeu 13h30-18h
Mer 8h-12h et 14h-18h		Mar, Ven 9h-12h / 13h30-18h
Sam 8h-12h et 14h-18h	Sam 9h-18h	Sam 9h-18h
ZA du Gouret 04 76 93 31 75	Route de la Croix de May 04 76 38 66 03	ZA les levees 04 76 36 79 29

## Un abribus sous un nouvel éclairage

L'abribus situé au bas du village le long de la route départementale D1092, près du croisement pour aller à Poliéna, vient d'être doté d'un éclairage solaire.

Cet abribus sera désormais éclairé le soir, pour plus de sécurité.



## Parcours citoyenneté

Il se décompose en 3 volets :

### 1. Enseignement dans les classes

Programmée dans les classes de 3ème et 1ère, la sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) des classes de première et de terminale.

En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

### 2. Recensement

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est **à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16ème et le 25ème anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16ème et à la veille du 25ème anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Le recensement en ligne est désormais possible dans certaines communes.

→ **Rendez-vous sur MAJDC.fr**

*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



L'organisation de ma JDC, maintenant, c'est facile, c'est en ligne !

J'ai entre 16 et 25 ans, Je m'inscris en quelques clics, Je m'informe de A à Z

<p>La JDC est une étape clé à ne pas manquer !</p> <p>Votre certificat est obligatoire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- passer vos examens (BAC, CAP, permis de conduire, ...)</li> <li>- passer vos concours (fonction publique, grandes écoles, ...)</li> <li>- vous engager dans l'armée.</li> </ul>	<p>Grâce à MAJDC.fr, vous pouvez</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir ce qu'est la JDC</li> <li>- Poser toutes vos questions</li> <li>- Télécharger votre convocation</li> <li>- Changer la date de votre JDC</li> <li>- Demander une exemption</li> <li>- Etre guidé jusqu'au site de convocation</li> <li>- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.</li> </ul>
--	---

### 3. Journée de citoyenneté (JDC)

**Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC** s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, **avant l'âge de 18 ans**. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- une information sur le service civique et les autres formes de volontariat, les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale, les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserve,
- des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, établis par l'éducation nationale,
- un déjeuner commun « appelés » – équipe d'encadrement et d'animation,
- une information « jeunesse citoyenne » consacrée, d'une part, à la sensibilisation à la sécurité routière, et d'autre part, au droit à l'information dont celle relative aux différents dons,
- éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un **certificat de participation** est remis. Il est **obligatoire** pour l'inscription aux **examens** et **concours** soumis au contrôle de l'autorité publique.

## Echos du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou via le site internet de la commune, <http://www.cras38.fr/>. Seules sont présentées ci-dessous, de manière résumée, les délibérations.

### Conseil municipal du 12 février 2018

#### **2017-47 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT : SALLE MARCEL GAILLARD et 2017-48 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ETAT : SALLE MARCEL GAILLARD**

Depuis sa construction, en 1989, des travaux d'entretien ont été régulièrement réalisés mais ce bâtiment nécessite à ce jour une réhabilitation et mise aux normes concernant les postes ci-après : électricité, isolation, toiture, évacuation des eaux et peintures (intérieure et extérieure). Des devis ont été établis pour un montant ht de 75 996.06€.

#### **2018-01 : VALIDATION DU RAPPORT 2017 CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)**

La CLECT chiffre le montant des charges transférées au titre des zones d'activités économiques de compétence intercommunale pour assurer la neutralité financière du transfert de la compétence entre le budget des communes et celui de la communauté de communes.

#### **2018-02 : COMPOSITION EXTENSION APPROBATION DES COMMUNES MEMBRES CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)**

#### **2018-03 : PARTICIPATION AU PROFIT DE L'AMICALE.COM**

#### **2018-04 : RIFSEEP PRIME EXCEPTIONNELLE**

#### **2018-05 : AVIS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'A480 ET DE L'ÉCHANGEUR DU RONDEAU**

### Conseil municipal du 13 mars 2018

**2017-06 : APPROBATION COMPTE DE GESTION 2017** adressé par Monsieur le Receveur Municipal.

**2018-07 : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017** dressé par Madame le Maire et présenté par M Didier WATRE, adjoint financier.

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses :	258 421.84 €	Dépenses :	280 827.26 €
Recettes :	344 665.42 €	Recettes :	206 540.97 €
Résultat /solde 2017 :	86 243.58 €	Résultat /solde 2017 :	-74 186.29 €
Reprise 2016 :	116 973.85 €	Reprise 2016 :	30 651.61 €
Clôture :	203 217.43 €	Clôture :	- 43 534.68 €

**Résultat de clôture : 159 682.75 €**

#### **2018-08 : PLANS DE SÉCURITÉS ET D'INTERVENTIONS BÂTIMENTS COMMUNAUX (Écoles, Mairie)**

Suite aux travaux de réhabilitation du bâtiment Mairie Ecole, validation des plans d'évacuation et d'intervention des Sapeurs-Pompiers remis à jour ; et réactualisation de l'organisation du Plan Communal de Sauvegarde.

#### **2018-09 : CRÉATION ET SUPPRESSION POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE.**

Suite au départ en retraite d'un agent, le conseil valide l'augmentation du temps de travail du deuxième agent d'entretien de la commune.

### Conseil municipal du 29 mars 2018

Présentation par Didier WATRE, 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux finances des différents éléments constitutifs du budget 2018. Adoption à l'unanimité.

#### **2017-10 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Rappel des taux d'imposition en vigueur : Taxe d'habitation : 15,06% - Taxe foncière bâti : 24,94% - Taxe foncière non bâti : 65,91%.

Décision par le Conseil Municipal du maintien des taux actuels au titre de 2018.

**2018-11 : AFFECTATION DE RÉSULTAT** : 56 102.00 € en section d'investissement .

#### **2018-12 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

476 648.00€ en section de fonctionnement et 245 569.00€ en section d'investissement.

#### **Questions diverses :**

**Véhicule communal** : possibilité d'acheter un véhicule type « petit camion benne » véhicule d'occasion en parfait état affichant 60 000 km au compteur,

**Culture et Patrimoine** : Présentation des objectifs liés à la valorisation de notre patrimoine culturel, historique, architectural et social par Monsieur DELACOUR et Madame DEPLANTES Françoise.

## Intercommunalité



Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous!

Il vous permet de rendre service à la collectivité sur des thèmes variés : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

**La Mission Locale** propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours. Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans condition de diplôme
- Indemnisées 580€ net par mois
- De 6 à 9 mois, 24h par semaine
- Compatibles avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Actuellement 5 offres de Service civique sont en cours !

Contact Mathilde ROUDET : [m.roudet@mljsmvi.fr](mailto:m.roudet@mljsmvi.fr) ou [contact@mlj-smvi.fr](mailto:contact@mlj-smvi.fr)

Maison de l'économie 7 rue du Colombier 38160 Saint-Marcellin **04 76 38 83 42**



Dans le cadre de son action en faveur du Climat, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté propose des **PERMANENCES INFO ENERGIE**, pour tous les habitants de notre commune, assurée par une conseillère Energie de l'association AGEDEN – Espace Info Energie. Les permanences sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous.

**Saint-Marcellin (Maison de l'économie)**

Les 26 avril - 24 mai - 28 juin - 26 juillet - 23 août - 27 sept - 25 oct – 29 nov.

**Vinay (Pôle de Services)**

Les 14 mai - 11 juin - 9 juillet - 13 août - 10 sept - 8 oct - 12 nov.

Contact : ESP'ACE Air Climat Énergie 04 76 14 00 10 [infos@infoenergie38.org](mailto:infos@infoenergie38.org)

**EXPOSITIONS** <http://tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr>

**Du mercredi 12/04 au lundi 31/12/18**

Exposition temporaire " Paysages de la vallée aux 600 000 noyers"

**Le Grand Séchoir Vinay** 04 76 36 36 10 <http://www.legrandsechoir.fr>

**Du lundi 26/03 au dimanche 11/11/18**

Expo temporaire "Esprit de poudre, parfums d'esprit"

Exposition "Chroniques d'une Abbaye" ou « "Jardins des cloîtres, jardins des princes »

**Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye** - 04 76 36 40 68 – <http://www.musee-saint-antoine.fr>

**Sapeurs-pompiers de Tullins**

**S'IL Y A DES VIES QUI VOUS SONT CHERES " POUR NOUS ELLES LE SONT TOUTES "**

**Contactez la caserne la plus proche  
ou connectez-vous sur [www.sdis38.fr](http://www.sdis38.fr)**

**REJOIGNEZ LES SAPEURS POMPIERS DE TULLINS !  
TEL : 04 76 27 98 85**



## Les associations

### ACCA de CRAS

Le président M. MOROT Jean-François et la nouvelle équipe de l'association remercient le bureau précédent présidé par M. FRANCILLON Claude.

La matinée boudin, très campagnarde et festive, du 4 mars 2018, a connu un bon succès.

Boudins, caillettes, pains et saucissons ont satisfait de nombreuses personnes du village et de ses alentours, amateurs de ces produits du terroir.

De nombreux dégâts occasionnés par les sangliers affectent beaucoup les cultures. Nous essayons, de notre mieux, de gérer ce fléau.

L'extension et la densité des friches et des forêts sur le territoire communal favorisent fortement la prolifération de cette espèce.

L'association sera vigilante et cordiale avec ceux qui travaillent et partagent la nature. Bonne saison nature à tous ceux qui la pratique.

LE SECRETAIRE  
Pierre JOURDAN



## L'AUTRE

**Vous invite à son incroyable RIZ SAUCE  
le 2 Juin 2018 à la salle des fêtes**

Plus d'info : [www.assoclautre.wix.com/lautre](http://www.assoclautre.wix.com/lautre)

Réservez sur : [assoc.lautre@gmail.com](mailto:assoc.lautre@gmail.com) ou au 04.76.07.71.08

ou en renvoyant le bulletin au : 95 chemin de la combe billard 38210 CRAS

L'Autre : Association humanitaire d'aide aux plus démunis d'ici et d'ailleurs, en particulier un centre d'accueil pour enfants au Burkina Faso : La Maison du Cœur.

À la Maison du Cœur : 1€ = 3 repas par enfant,

18€ = un panier de fruits et légumes pour 35 à 40 enfants,

76€ = scolarité d'un enfant en primaire par an





## Le karaté

L'arrivée des beaux jours est de bon augure pour les karatékas crâlines. En effet, les phases qualificatives du circuit compétition se terminent et les jeunes champions ont bien travaillé. Cette année encore, le club de Cras est le premier club isérois en nombre de podiums et de qualifiés en kata. C'est une grande fierté pour tous les compétiteurs qui auront à cœur de représenter Cras et leur région aux Championnats de France. Ceux-ci se dérouleront les 7 et 8 avril prochains à Lille. Ismaël Hida, Johanne Barbarin, Léo Blanchon, Kevin Ngo et Evann Santilli seront du voyage avec leurs parents et professeurs, pour aller affronter l'élite Française lors de cette compétition de très haut niveau.



Le printemps est aussi le moment de l'organisation de la **Coupe Crâline** dont la sixième édition aura lieu **samedi 14 avril à la salle des fêtes de Cras**.

Cette compétition amicale regroupe des karatékas débutants comme confirmés, enfants comme adultes, qui l'espace d'une journée vont se rencontrer au cours de cet évènement convivial. L'an passé, 170 athlètes d'Isère et de Haute Savoie s'étaient rencontrés à Cras pour cet évènement, dans une atmosphère de sportivité et de bonne humeur. Gageons que cette année il en sera de même.

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour cet évènement : une buvette offrira rafraîchissements et restauration à la salle des fêtes, et vous pourrez si le cœur vous en dit, venir soutenir les athlètes du village.

L'équipe du Karaté Club de Cras

[www.karatecras.com](http://www.karatecras.com)



# Atout Cras !

**L'Assemblée Générale** a eu lieu le 21/03/2018 avec la présence d'une trentaine de personnes, dont 15 jeunes en première partie.

L'année 2017 a été très dynamique. Les temps forts ont été : les Pérolatières, la Fête du Livre, la fête des vacances en musique, le repas du 11 novembre au Vietnam.



Et les activités sont nombreuses dans les différentes sections : 2 cours de gymnastique, marche nordique, activités jeunes, Fête du Livre et la petite dernière : Patrimoine.

Un nouveau bureau a été élu :

- Président Jean-Marie Delacour
- Trésorière Muriel Arrufat, trésorière adjointe Bénédicte Cheval
- Secrétaire Catherine Léger, secrétaire adjointe Marie-Thérèse Chanal

Deux jeunes Cralins, Flavien Condamine et Gabriel Soehnlén entrent dans l'équipe de secrétariat.

Chaque section d'Atout Cras est maintenant dotée d'un référent.

**Une autre section va prendre son envol... nous en parlerons prochainement.**

Contactez-nous : [atout.cras@gmail.com](mailto:atout.cras@gmail.com) & <http://atoutcras.over-blog.com>